

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 161. — Le Calice du Cénacle, 161. — Les écoles neutres, 162. — Les aspirations des juifs, 162. — Coup d'œil sur l'étranger, 164. — Le Pionnier, 165. — Une remarque, 165. — L'intérêt avant tout, 165. — Confiance d'un franc-maçon, 166. — Les trois grandes familles religieuses franciscaines, 166. — Pieuse coutume en Hollande, 167. — Principales obligations du Tiers-Ordre, 167. — Succursale du Grand Orient de France au Canada, 168. — Mgr Freppel (1827-1891), 168. — Histoire du Cap Santé, 171. — Memento hebdomadaire, 173.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Jé vous les offre, en particulier, pour les agonisants de chaque jour.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : Réciter souvent la prière au Cœur agonisant de Jésus.

Le Calice du Cénacle

Une des plus insignes reliques que possède la cathédrale de Valence, en Espagne, c'est le calice sacré dans lequel Notre-Seigneur consacra son sang, à la dernière cène. Le propriétaire

du Cénacle était économiste et trésorier d'Hérode Antipas ; il s'appelait Chusa ; et sa femme, Jeanne, faisait partie de la foule des disciples fidèles qui accompagnaient partout le Sauveur. Ce calice est de pierre (cornaline) orientale ; la coupe est en agate, de la dimension d'une demi-orange ; d'environ 8 centimètres de haut et pouvant contenir de dix à douze onces de vin. Le pied est orné de cercles d'or très fin et de 38 perles précieuses de la grosseur d'un petit pois. La tige est d'or, ainsi que les deux anses. En tout, le calice est haut de 20 centimètres.

Les écoles neutres

“ Il faut non seulement, dit Léon XIII, que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que *tout le reste de l'enseignement* exhale comme une odeur de piété chrétienne.” (1)

Les aspirations des juifs

Depuis Moïse les juifs caressent le rêve de conquérir le monde, d'asservir toutes les races et de substituer leur religion à toutes les autres. Rien ne les désillusionne et ils poursuivront la réalisation de ce programme jusqu'à la fin du monde. Le récent congrès de Bâle fournit une nouvelle preuve de ces aspirations que le rabbin Drach — juif converti — nous a aussi fait connaître, il y a quelques années.

“ Les espérances de ma nation, dit-il, sont que le Messie doit être un grand conquérant qui rendra toutes les nations du monde esclaves des juifs. Ceux-ci retourneront dans la terre sainte, triomphants et chargés des richesses enlevées aux infidèles.”

Une anecdote plaisante, rapportée par le même M. Drach nous donne la mesure de cette foi des juifs dans le grand jour du pillage universel des chrétiens.

“ Dans l'école où j'étais, à Strasbourg, les enfants prirent la résolution de faire, à la première apparition du Messie, main basse sur toutes les boutiques de confiseries de la ville. On discuta pour savoir qui serait le dépositaire de ce précieux butin. En

(1) Encyclique aux évêques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse.

attendant les dragées, il se distribuait dans la discussion force coups de pied et de coups de poing. Ces arguments amenèrent *une convention* en vertu de laquelle chacun devait garder ce dont il s'emparait. J'ai dressé longtemps, à part moi, l'état des lieux d'une boutique, au coin de la place d'Armes, sur laquelle j'avais jeté mon dévolu."

Ce plan naïf, ces débats, et ces conventions des jeunes juifs condisciples du très savant Drach, montrent mieux que toute parole les doctrines positives que leur inculquent leurs maîtres.

En 1880, le rabbin John Readlif donnait à ses frères les moyens d'arriver à leur fin : le rétablissement des royaumes d'Israël, pour de là dominer le monde entier.

Les *Archives Israélites* publiaient, en 1884, une lettre qui démontre bien cette attente inébranlable :

" Messieurs, je suis de ceux qui pensent que notre génération ne verra pas le jour de la grande réparation promise. Et pourtant *je ne voudrais pas affirmer le contraire, en présence des événements et des transformations auxquels nous assistons depuis ces quinze dernières années.*

" Vous dites : Nous croyons cette idée — du Messie et de son retour à Jérusalem — ni réalisable, ni acceptable ! Avez-vous bien réfléchi à la gravité de ces paroles ? car *elles constituent la négation complète de notre foi et de notre mission dans le monde !*

" Notre rituel, ordinaire ou extraordinaire, toujours nous parle de la MÈRE PATRIE ; *en nous levant, en nous couchant en nous mettant à table, nous invoquons notre Dieu pour qu'il hâte notre retour à Jérusalem, SANS RETARD ET DE NOS JOURS* ! La répétition générale universelle de ces paroles n'aurait donc plus de sens ?

" CE MIRACLE UNIQUE dans la vie du monde d'un peuple tout entier dispersé depuis dix-huit cents ans dans toutes les parties de l'univers, sans se confondre ni se mêler nulle part avec les populations au milieu desquelles il vit, cette conservation incroyable n'aurait aucune signification.

" Encore un mot, chers Messieurs. Tous les ans, dans la soirée du 20 avril, par toute la terre, un peuple disséminé depuis bientôt deux mille ans, le même jour, à la même heure, soudain, se lève comme un seul homme. Il saisit la coupe de bénédiction placée devant lui et, d'une voix fortement accentuée, il

redit par trois fois le magnifique toast que voici : *L'année prochaine dans Jérusalem !* Direz-vous encore que le rétablissement de la nation Juive n'est ni réalisable ni acceptable ? Levy Bing."

Ne faut-il donc *pas être* idiot, comme nous le disions il n'y a pas longtemps, pour fraterniser avec les juifs, pour qui les chrétiens ne sont que des infidèles !

Coup d'œil sur l'étranger

ROME. — Le Souverain-Pontife vient de promulguer la constitution apostolique par laquelle il restaure l'unité de l'Ordre des Frères Mineurs, du moins entre les *Observants*, les *Réformés*, les *Déchaussés*, ou *Alcantarins* et les *Récollets*. Le Pape estime que les *Capucins* et les *Conventuels* forment deux Ordres véritables et doivent rester distincts. — A l'occasion des fêtes sacrilèges qui ont célébré à Rome l'anniversaire du 20 septembre, date de l'entrée des troupes piémontaises dans la capitale des Etats de l'Eglise, un journal gouvernemental, l'officieuse *Italia* s'écriait : " Quand on songe à ce que l'Italie a fait de Rome et à ce qu'elle en aurait pu et dû faire, l'amertume et la déception vous prennent à la gorge et risquent de vous suffoquer. " — Le cardinal Guarino archevêque de Messine, est mort le 22 septembre. Il avait été sacré cardinal le 16 janvier 1893. Il était âgé de 70 ans.

ETATS-UNIS. — Lors de la guerre de sécession, un des plus vaillants commandants fut sir Olmstedt, un Anglais, originaire de Manchester.

Il obtint alors le grade de général et se retira après la guerre dans sa propriété sur les bords méridionaux du lac Michigan.

Le général vient d'entrer au Séminaire de Laporte pour y faire sa théologie et recevoir les ordres.

Laporte, ville de l'Etat d'Indiana, est un centre intellectuel très remarquable de cet Etat ; cette ville est située à quelques lieues des bords du lac Michigan, non loin de Chicago.

— Mgr Wigger, évêque de Newark, a mis un capital de plus d'un million à la disposition des architectes qui doivent élever sa nouvelle cathédrale.

Elle dominera la ville entière, du haut de ses tours gothiques.

— M^{lle} Constance Mallman, émigrée, il y a quelques années, des provinces rhénanes se dispose à consacrer à Dieu, non seulement le magnifique domaine (dont elle avait fait l'acquisition à Staten Island, sur les rives de la baie de New-York, et toute sa fortune, mais encore sa propre personne. Elle va prendre le voile, avec sa fille, dans l'ordre de la Visitation. La construction du monastère s'achève par ses soins au centre de sa propriété.

Le Pionnier

Cet excellent journal vient d'entrer dans sa trente-deuxième année d'existence. Il va son chemin, fidèle à son parti sans servilité, véridique toujours, ne se laissant jamais entraîner aux personnalités, donnant la vraie note sur toutes les questions, très froidement il est vrai, mais avec une force d'argumentation irrésistible. Les journaux de cette trempe sont trop rares, pour ne pas leur souhaiter longue vie.

Une remarque

Si nous en croyons les journaux, un avocat mis en cause par un témoin, dans un procès récent, lui aurait crié à plein portons : vous avez menti. Un deuxième, au cours d'un autre procès, a interrogé un témoin sur un ton tel, que celui-ci a cru devoir demander la protection du tribunal.

La politesse n'a pourtant jamais compromis une bonne cause, sans compter que ces procédés sont un manque de respect à soi-même, aux témoins et au président du tribunal.

L'intérêt avant tout

Comment va ton fils ? demanda un jour Camille Doré à l'un de ses amis, député. — Oh, admirablement ! Je suis enchanté de ses progrès depuis que je l'ai mis chez les Jésuites.

Cependant, peu après, ce même député votait l'expulsion des religieux.

Comme tu es canaille ! lui dit Doré, lorsqu'il le rencontra. Bah ! mon cher, l'intérêt *avant tout* !

Confidences d'un franc-maçon

La *Croix* de Paris, raconte qu'un Frère maçon du Grand Orient de France, lui a tenu le langage suivant :

Le but de la franc-maçonnerie doit être plus que jamais de travailler, par tous les moyens dont elle dispose — la persécution excepté — à détruire toutes les religions, à remplacer les morales divines par la morale rationnelle, à émanciper, en un mot, l'esprit humain du joug des prêtres et des superstitions religieuses.

— Mais le *grand Architecte* de l'univers qu'en faites-vous donc ?

Il y a longtemps que nous l'avons rayé de nos papiers.

La franc-maçonnerie est-elle une *société politique* ? m'avez-vous demandé, et que *pourrait-elle être autre chose* ? Nous travaillons à la conquête du pouvoir, comme à la ruine de toutes les religions ; et l'une de ces choses n'est QU'UN MOYEN pour arriver à l'autre.

Quel est notre système politique ?

Pour le moment nous sommes radicaux.

Il y a 349 loges du Grand-Orient, dont une trentaine dans les colonies. Restent environ 820 pour la France. J'estime que les deux tiers au moins de ces loges sont radicales. Une trentaine sont socialistes.

En cela nous sommes fidèles à nos origines. La franc-maçonnerie a toujours été un parti de progrès : et nous combattons les gouvernements réactionnaires.

D'ailleurs ne vous faites pas d'illusions ; les francs-maçons d'opinions politiques modérées sont tout aussi anticléricaux que les autres, et si, pour les besoins de leur cause, ils vous font des concessions momentanées, attendez-vous à être dupes lorsqu'ils n'auront plus besoin de votre concours.

Les trois grandes familles religieuses franciscaines

Les *Frères Mineurs capucins* comptent un peu plus de 8.000 membres ; les *Frères Mineurs Conventuels* sont au nombre de 1481 ; les *Frères Mineurs de l'Observance*, d'après la statistique présentée à la Congrégation générale tenue en 1895 sont environ 16.000. Il y a donc actuellement à peu près 26.000 Frères

Mineurs ou enfants du Premier Ordre de Saint-François ou Franciscains, répandus dans toutes les parties du monde.

Les Frères Mineurs Capucins ont 5 archevêques, 12 évêques 53 provinces, 622 couvents et 462 missionnaires.

Les Frères Mineurs Conventuels comptent 1 archevêque, 4 évêques, 30 provinces et beaucoup de missionnaires, surtout en Turquie.

Les Frères Mineurs de l'Observance ont 2 patriarches, 10 archevêques, 40 évêques, 19 vicaires et préfets apostoliques, 107 provinces, 1132 couvents, 123 maisons de noviciat, 29 collèges de missions et 2500 missionnaires.

Pieuse coutume en Hollande

Dans la plupart des villes de Hollande, le Conseil, depuis un temps immémorial, ouvre les séances par la prière suivante :

“ Dieu Tout Puissant, nous vous prions de nous bénir dans l'accomplissement de la tâche qui nous est imposée. Donnez-nous la sagesse et la prudence ; vivifiez en nous la conviction profonde que nous dépendons de Vous, et faites que nos délibérations tendent à la poursuite des véritables intérêts de cette ville. Ainsi-soit-il. ”

Si nos Conseils en faisaient autant, leur administration laisserait probablement moins à désirer.

Principales obligations du Tiers-Ordre

Chaque jour : 1° Réciter le petit office de la Sainte Vierge ou 12 *Pater, Ave, Gloria* ; 2° Assister à la messe, si on le peut facilement, 3° Faire la prière avant et après les repas, et l'examen de conscience le soir.

Chaque mois : 1° Se confesser et communier ; Assister à la réunion mensuelle.

Chaque année : Jeûner la veille de l'Immaculée Conception et de la fête de saint François.

En tout temps : Porter le scapulaire et le cordon ; 2° Observer les commandements de Dieu et de l'Eglise ; 3° Observer, chacun suivant sa condition, la simplicité et la modestie ; 4° Eviter les bals et les spectacles dangereux ; 5° Donner le bon exemple

dans la famille, s'adonner aux bonnes œuvres, interdire l'entrée de la maison aux mauvais livres et aux mauvais journaux ; 6° maintenir la charité entre les Tertiaires et avec les autres ; s'appliquer à apaiser les discordes partout où l'on pourra ; 7° Assister aux enterrements des Tertiaires.

Succursale du Grand Orient de France au Canada

L'existence de cette succursale nous est révélée par le Grand Maître de la Grande Loge de Québec, dans les termes suivants : " Attendu qu'il existe dans la cité de Montréal une association d'hommes prétendant être des Francs-Maçons et tenir une loge de Maçons sous le nom de Loge Emancipation, en vertu d'une charte ou mandat du Grand Orient de France . . . "

La Loge Emancipation est sans doute fondée pour *émanciper* les Canadiens-Français.

" L'existence de cette loge à Montréal, dit la Vérité, explique bien des choses qui se passent en notre pays depuis quelque temps. "

Mgr Freppel (1827-1891)

Charles Emile Freppel naquit le 1er juin 1827, à Obernai. Son père était greffier de la justice de paix. Un autre fils, François-Xavier Jules, était de trois ans plus âgé. C'étaient, entre les deux frères, des pugilats continuels. L'ainé, parfois, en sortait tout meurtri. Vif, turbulent, emporté même le jeune Emile présageait un soldat ; on croyait à la vocation sacerdotale du doux et timide François-Xavier. Le contraire arriva. L'ainé mourut lieutenant ; le cadet fut évêque.

Confié aux Sœurs de la Providence, Emile Freppel n'attendit pas les années pour faire valoir ses dispositions belliqueuses. Pour jeux, il lui fallait des exercices militaires, pour jouets, des armes. La vue d'un uniforme l'électrisait, et son père, las d'être importuné, dut le conduire aux exercices de la garde nationale.

Un jour l'enfant jouait près d'une ruche.

Une abeille le pique au visage. Attaqué injustement, il châtierait l'agresseur. Il s'arme de pierres et les lance sur la ruche.

Déconcertées par cette pluie de projectiles, les abeilles, heureusement, n'assaillent qu'en petit nombre leur intrépide adversaire. Freppel est déjà là, tout entier. Devenu homme, l'injustice, la violence, la grossièreté même de l'attaque le trouveront fort. Il restera sur la brèche, impassible sous les coups, dénonçant toutes les erreurs, stigmatisant tous les abus.

En 1836, il entre au collège d'Obernai, et comme tous les "nouveaux" il lui fallut subir le baptême du feu. Il accepta bravement ces trimades écolières, qui ne durèrent pas longtemps. Un camarade, de beaucoup son aîné, l'avait provoqué. D'un bond, le jeune Freppel lui saute au visage et le soufflette. Le grand ne lui garda pas rancune; ils devinrent deux amis. Une tête de fer et un cœur d'or, tel était sur lui le jugement universel.

C'est au collège d'Obernai qu'il fit sa Première Communion et l'une de ses principales résolutions fut de combattre contre le respect humain. Le sacerdoce futur commençait à se dessiner. Un visiteur lui demande s'il sera prêtre ou soldat: "Je veux être évêque," déclare-t-il crânement.

Ses études furent brillantes. Il avait la passion de tout savoir, et la bibliothèque du collège fut vite dévorée. Pour une intelligence médiocre, cette nourriture aurait été indigeste. Sa prodigieuse mémoire classait tout parfaitement. Sa science fut pour ainsi dire universelle, et c'est là peut-être le caractère le plus original de cette physionomie. Il y a eu des orateurs plus éloquents, des mathématiciens plus distingués, des théologiens plus profonds, des écrivains plus diserts; rarement on a rencontré chez un homme cette connaissance de tout, qui rendait l'évêque d'Angers si redoutable en discussion. Son génie consista surtout dans une étonnante facilité d'assimilation.

Du collège d'Obernai on le conduit au lycée de Strasbourg. Devant ces murs à l'aspect de caserne, en présence du proviseur, "aux allures de pédant et aux airs de férule," l'enfant déclare à son père qu'il ne veut pas entrer et qu'il n'entrera pas, qu'il veut aller et qu'il ira au Petit Séminaire de la même ville. Rien ne peut vaincre sa détermination, et le père dut céder.

Emile Freppel fut au Petit Séminaire de Strasbourg ce qu'il avait été, et termina au collège d'Obernai, ses études avec grande distinction, à l'âge de dix-sept ans. La rentrée suivante le trouvait au Grand Séminaire. C'était en 1840.

“ L'abbé Freppel, dit le P. Cornut, se jeta dans sa nouvelle vie avec cette impétuosité tenace qui était le fond de sa nature. Dès les premiers jours, il s'était tracé un plan d'études qu'il suivit avec une constance bien rare. Ses condisciples rendent unanimement témoignage à son activité studieuse ; mais il faut avoir eu ses manuscrits entre les mains pour s'en faire une idée. Théologie dogmatique et morale, histoire ecclésiastique, droit canon, éloquence sacrée, catéchétique, liturgie, archéologie, hébreu, Ecriture Sainte, tout fut mené de front, grâce à une facilité de travail prodigieuse et une infatigable santé... Saint Thomas devint son livre favori.

“ Comme il était méthodique en tout, il se fit confectionner de grands cahiers qu'il partageait en trois parties : La première contient le texte, les variantes, les notes philologiques et grammaticales ; la seconde, la suite des idées et les discussions d'interprétation ; enfin, la troisième est réservée à des remarques particulières et à des réflexions personnelles.

“ Ces recueils devinrent bientôt célèbres au Grand Séminaire car l'auteur les communiquait fraternellement et ses condisciples les consultaient volontiers. On était persuadé, dès lors, “ que ce que Freppel faisait ” était bien fait.”

Ses études cléricales terminées, n'ayant pas encore atteint l'âge de la prêtrise, il fut chargé du cours d'histoire au Petit Séminaire de Saint-Louis, à Strasbourg. Ce jeune sous-diacre de vingt-deux ans était déjà préparé à cette grande tâche de l'enseignement. L'histoire pour lui, comme pour tant d'autres, n'est pas une compilation de faits. C'est un enchaînement lumineux qui montre l'action divine dans les agissements des peuples.

Il l'étudie en philosophe théologien. Ses leçons sont demeurées célèbres.

De ce moment on pouvait présager le futur professeur de Sorbonne.

L'abbé Freppel fut ordonné prêtre, le 23 novembre 1849, par Mgr Roess. Quelle haute idée il se faisait du sacerdoce, nous en avons le témoignage dans un document précieux où, avec un de ses amis les plus chers, il a consigné les désirs et les aspirations de son âme. Tout y est prévu, discuté et réglé sans ménagement, c'est un beau programme d'amitié et de vertu sacerdotale.

(A suivre)

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(Suite)

Tout le grand bruit qu'avait coûté ce projet de la bâtisse d'église dans le Petit Bois de l'Ail, s'est terminé là, au moins pour le moment. (1)

Nous le répétons, dans peu d'années, il deviendra nécessaire de faire des divisions dans la paroisse, pour y en former des nouvelles ; et ce ne sera que d'après la considération et la connaissance exacte des circonstances du moment et du local, qu'on pourra faire des divisions, qui remplissent le but qu'on doit se proposer uniquement dans ces sortes de divisions, qui est l'avantage réel et la commodité des particuliers qui doivent former ces nouvelles paroisses, et du plus grand nombre de ces particuliers.

Cette même année 1829, on célébra un nouveau jubilé accordé par le Souverain Pontife Pie VIII, nouvellement élevé sur le siège de saint Pierre. Le motif de ce nouveau jubilé est la considération des maux qui affligent l'Eglise ; le but est d'obtenir au chef de la chrétienté, par la réunion des prières de toute l'Eglise, cette sagesse, cette prudence, ce courage et cette force, et enfin toutes ces grâces qui lui sont nécessaires pour arrêter le cours de cette multitude de désordres qui règnent parmi les chrétiens. Le mandement au sujet de ce petit jubilé est daté de Québec, du 10 mai 1830. Ce mandement fixe le temps du jubilé depuis le onzième de juillet, fête de la dédicace, jusqu'au 25 du même mois, fête de saint Jacques, apôtre, c'est-à-dire qu'il doit durer pendant quinze jours.

En conséquence de ce mandement, le jubilé fut annoncé et célébré au temps marqué ; mais il s'en fallut beaucoup qu'il le fût avec la solennité et l'empressement qu'on avait montrés dans le jubilé précédent, en 1827. Le retour trop subit de ce jubilé parut en avoir diminué le prix aux yeux du peuple.

Le mandement de Monseigneur pour le jubilé, fut suivi, le

(1) Par un curieux retour des choses humaines, les habitants du Petit Bois de l'Ail, dont une partie avait demandé une église avec tant d'instance en 1830, furent en 1852, en dépit de toutes leurs protestations, unis à la nouvelle paroisse de Saint-Basile.
(L'abbé D. G.)

24 du même mois, d'une lettre pastorale du même Seigneur Evêque, adressée à tous les curés, missionnaires, vicaires et autres prêtres du diocèse. Le but de cette lettre est de rappeler aux ministres des saints Autels, l'obligation où ils sont de remplir fidèlement les devoirs de leur état, et de se conformer aux différents réglemens de discipline établis, soit par les Saints Canons, soit par les ordonnances particulières des évêques du diocèse, qui sont sommairement énoncés dans cette lettre.

La première communion, qui se fit cette année, peu de temps après la célébration du jubilé, procura à quatre-vingt-douze enfants, qui communieraient alors, le bonheur de le gagner, parce que, par une clause du mandement pour le jubilé, le temps pour le gagner était prolongé jusqu'à la fin de l'année présente, pour ceux qui pendant le temps où il avait été célébré publiquement, n'avaient pu le faire par quelque empêchement légitime.

La récolte de cette année 1830 fut abondante, et cette abondance se trouva dans tous les différents produits de la terre. La quantité de blé surtout dépassa de beaucoup ce que l'on avait récolté dans bien des années regardées cependant comme bonnes ; la qualité pareillement en fut excellente. Les avoines principalement, parmi les mêmes grains, participèrent de cette abondance.

Le 12 septembre de cette année, 13^e dimanche après la Pentecôte, après l'office du matin, on chanta un *Te Deum* solennel, suivi du psaume *Exultate* avec l'oraison pour le Roi, en conséquence d'une lettre circulaire de monseigneur Bernard Panet, à l'occasion de la mort du Roi Georges IV, et de l'accession au trône de la Grande-Bretagne, du duc de Clarence, sous le nom de Guillaume IV.

Ce fut dans cette année 1830 que conséquemment aux sommes accordées par la Législature, le pont Royal, dont le pontage s'était abîmé dans la rivière Jacques-Cartier, l'année précédente, fut rétabli ; la côte conduisant au pont des Messieurs Abopp, et bâti par le nommé Jérôme Fiset, sur la rivière Jacques-Cartier, fut changée en partie, améliorée autant que possible, vu la hauteur des terres, la nature du terrain et l'insuffisance de la somme accordée pour cette amélioration. Aussi malgré les travaux faits dans cette côte, n'a-t-on pas réussi à la rendre beaucoup plus commode et moins raide qu'auparavant. Deux cents louis avaient été donnés pour cet objet, et nous avons déjà

remarqué que la Législature, en accordant cette somme de 200 louis, avait obligé les propriétaires du pont où conduit cette côte, à diminuer le prix du passage sur le dit pont, d'un tiers, pendant dix années. Quant au pont Royal, 250 louis avaient été libéralement accordés par la Législature, pour le réparer, c'est-à-dire en faire à neuf toute la partie écroulée ; mais en même temps elle abolit le droit de péage sur ce pont, dont le passage devint libre dès lors.

Le 12 janvier 1831, mourut dans cette paroisse, à sa demeure près de l'église, dans la maison autrefois bâtie par M. Fillion, demoiselle Marie Anne Alsopp, une des co-propriétaires des seigneuries de Jacques-Cartier et d'Auteuil. Cette demoiselle née protestante comme tous les membres de sa famille, élevée dans les principes du protestantisme, fut circonvenue par tous les moyens propres à la retenir dans l'erreur : d'un caractère naturellement timide, craignant presque jusqu'à la pusillanimité des parents protestants, et protestants jusqu'au fanatisme, avec lesquels elle était obligée de vivre, elle ne dut qu'à la grâce et à la grâce seule, le courage et la force qui lui firent surmonter les obstacles qui s'opposaient au désir qu'elle avait d'entrer dans la communion de l'Église catholique. Après un certain temps d'hésitation, de craintes et d'incertitudes, que Dieu ne permettait que pour lui faire connaître sa propre faiblesse et le besoin qu'elle avait de sa grâce, pour mettre à exécution le dessein qu'il lui avait inspiré : fortifiée tout à coup d'un courage qu'elle avouait ingénument elle-même par la suite, n'avoir jamais ressenti auparavant, elle se trouva capable enfin d'affronter et de surmonter toutes les difficultés qui l'épouvantaient, et qui semblaient se multiplier à mesure que le moment approchait d'exécuter ce que Dieu demandait d'elle.

Elle fit enfin son abjuration à Québec, dans l'église des Ursulines, entre les mains de M. Daulé, chapelain de ces Dames, le 19 août 1819. Le lendemain, elle fit sa première communion, et reçut le sacrement de confirmation des mains de Monseigneur Bernard Panet, évêque coadjuteur de Monseigneur Plessis, et administrateur du diocèse pendant son voyage d'Europe.

Au comble de ses vœux, après cette grande démarche, mademoiselle Alsopp continua jusqu'à sa mort à donner à tous ceux qui avaient quelques relations particulières avec elle, et à toute la paroisse en général, l'exemple et le modèle de toutes les ver-

tus des personnes de son sexe et d'une véritable catholique, parfaitement instruite de tous ses devoirs et s'appliquant à les remplir avec la plus exacte fidélité. Elle se rendit surtout recommandable par sa grande charité pour les pauvres, les malades et les affligés. Ce sont sans doute ses bonnes œuvres, et surtout sa grande charité envers les pauvres, qui lui ont mérité cette patience admirable dans une longue et douloureuse maladie de plusieurs mois, cette soumission entière à la volonté de Dieu, cette confiance si parfaite dans les miséricordes divines enfin cette mort précieuse aux yeux de Dieu par laquelle elle termina sa vie, le 12 février 1831, à l'âge de 43 ans et six mois. Elle fut inhumée dans l'église de cette paroisse, le 16 du même mois, auprès du banc seigneurial. Le concours de toute la paroisse, à ses funérailles, fut un témoignage non équivoque du respect, de l'estime et de la vénération dont le public était rempli pour cette respectable demoiselle.

Nous avons cru devoir à sa mémoire et à l'édification de ceux qui nous liront par la suite, ce juste tribut rendu à ses vertus. (1)

Dans une note précédente, nous avons déjà remarqué que dans la session de la législature, de 1829 à 1830 il avait été porté des plaintes à la Chambre d'Assemblée contre le mode d'administration des affaires des fabriques, par le seul corps des marguilliers anciens et nouveaux, présidé par les curés, sans l'intervention d'aucun autre individu, mode généralement en usage depuis l'établissement de l'église du Canada, mode conforme aux dispositions des lois civiles et ecclésiastiques. Cependant, les plaintes furent favorablement accueillies. Un comité chargé d'examiner et de faire des rapports sur les différents griefs dont se plaignaient plusieurs individus dans la province, fut chargé de prendre en considération les requêtes présentées par les divers particuliers des paroisses, au nombre de cinq ou six au plus, dans lesquelles étaient énoncées ces plaintes contre le mode d'administration des biens de fabrique, et de faire rapport. Ce comité voulant ou feignant vouloir se procurer des renseignements exacts sur l'affaire et les matières qui étaient soumises à son examen, envoya aux différents curés de la province, une série de questions, au nombre de douze, auxquelles il demandait une réponse avec toute la diligence convenable.

(1) Les descendants de la famille Alsopp résidant aujourd'hui au Cap-Sancé, sont catholiques. La dernière adjuration a été celle de J. Bonfield Alsopp, en août 1887, sept mois avant son décès. (L'abbé D. G.)

Cette demande fut faite précisément au commencement du carême de 1831, c'est-à-dire dans un temps où les curés sont entièrement occupés et accablés même par le nombre de personnes qui viennent se préparer pour les pâques, et la réponse à ces questions demandait du temps, des recherches, une grande précision, une grande justesse enfin.

Par ces douze questions, on demandait en somme à chaque curé, quel était le mode adopté par l'usage dans la paroisse; pour l'administration des biens de la fabrique; depuis quand cet usage était établi; s'il avait subi ou non des changements quand et pour quelles causes; s'il y avait ou s'il n'y avait jamais eu des plaintes contre la non admission aux assemblées de fabrique, d'autres personnes que des marguilliers. On demandait aux différents curés quelle était leur opinion sur la participation des habitants notables aux assemblées de fabriques, ce qui paraissait être le but auquel on tendait, et les motifs sur lesquels était appuyée leur opinion quelle qu'elle fût.

Malgré les occupations et le travail du moment où ces demandes étaient faites, et qui ne laissaient que bien peu de temps à chaque curé pour s'occuper avec le soin nécessaire des réponses qui devaient y être faites, cependant la grande majorité du clergé se fit un devoir de répondre au plus tôt, et de la manière la plus honnête et la plus confiante au désir du comité, en lui transmettant la réponse aux questions posées.

La réponse surtout aux deux dernières questions paraissant devoir diriger ou du moins éclairer les discussions du comité sur le sujet qui l'occupait, il était nécessaire qu'elle fut faite avec beaucoup de prudence et de circonspection. Il fallait que, les motifs de l'opinion que l'on énonçait dans cette réponse, fussent exposés avec force, quoique avec la réserve convenable, avec discernement, et surtout que leurs rapports avec l'expérience et le bon sens y fussent montrés jusqu'à l'évidence. On s'appliqua donc, dans cette partie de la réponse aux questions du comité, à faire remarquer les inconvénients qu'il y aurait à appeler la majorité des habitants de chaque paroisse, ou ce qui revenait au même tous les notables de la dite paroisse dont jusqu'alors on ne pouvait déterminer la qualité; car il aurait été trop ridicule d'en chercher la définition, soit dans les lexicographes, soit dans les jurisconsultes, pour l'appliquer à ceux qu'on voulait appeler aux assemblées de fabriques, sous le nom de notables;

on s'appliqua à faire voir et à démontrer jusqu'à l'évidence, que si toutes ces personnes étaient une fois admises aux assemblées des fabri ques, alors on devrait s'attendre à ne voir que troubles, confusion et désordre, parce que, dans ces assemblées, ne domineraient plus que ces personnes comme en fournissent toutes les paroisses qui sont le fléau des gens sensés et paisibles, pour qui le repos et la paix sont un état violent et contre nature, qui ne sont jamais plus dans un état de trouble, que quand elles sont obligées d'être en quelque rapport avec ceux que guide le sens commun, qui portent partout avec elles le trouble et la discorde, suites nécessaires et inséparables de leur opposition avec le bon sens : ces personnes qui se font un mérite de leur courage et de leur indépendance à tout dire, à tout contrarier sans réserve, sans discernement, à attaquer, à injurier quiconque ose se trouver en opposition avec elles, et ne partage pas tous leurs travers d'esprit, qui ne ménagent rien en un mot, parce qu'elles n'ont rien de leur part à faire respecter, ces personnes enfin avec lesquelles un homme qui se respecte tant soit peu lui-même rougirait d'entrer en discussion, parce que la discussion est toujours déplacée avec cette sorte d'individus.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-heures auront lieu à Sillery, le 7, à St-Victor, le 8 ; à St-Raphaël, le 9 ; à St-Martin, le 11 ; à Ste-Louise, le 12.